

# Carte scolaire : 50 classes en moins à la rentrée

Hier, la carte scolaire du Calvados pour la rentrée a été détaillée par la direction des services de l'Éducation nationale. Elle est, à peu de chose près, conforme aux chiffres relayés par les syndicats.

Trois fermetures de moins que prévu

Commençons par les fermetures de classes, au cœur des préoccupations. Pour la rentrée de septembre 2024, en maternelle et élémentaire, « **il y a quelques évolutions**, a annoncé, hier matin en conférence de presse, Armelle Fellahi, directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) dans le Calvados. **On prévoit 74 fermetures de classes, soit trois de moins que dans le projet initial, au regard des échanges et des informations complémentaires obtenues** ».

Ainsi, parmi les retraits d'emplois de la prochaine carte scolaire, ne figurent plus Sannerville, l'école maternelle de Thue-et-Mue (Bretteville-l'Orgueilleuse), ni l'école Reine-Mathilde à Bayeux.

Ouvertures de classes : 24 envisagées

Dans un premier temps, le chiffre de 21 ouvertures de classes était avancé par les syndicats, documents en main, s'agissant de la carte scolaire 2024. Mais ce sont bien « **24 ouvertures** » qui ont toujours été prévues, assure la directrice académique.

Autre petite source d'optimisme, outre ces ouvertures : côté fermetures, « **on a entre six et huit écoles en observation. Sans tout refaire, il pourra y avoir des ajustements** », d'ici l'été, permettant d'annuler une fermeture, par exemple.

Un travail de plusieurs mois

Avec ses 328 écoles, le Calvados comptera donc, si on en reste là, 50 classes en moins en septembre prochain, ce qui le fera passer sous la barre des 2 400 classes. « **C'est un travail continu qui se fait avec élus et directions d'écoles de novembre à juillet** », rappelle la Dasen.

La démographie scolaire joue, évidemment (le département aura plus de 500 élèves de moins à la rentrée), de même que, entre autres, « **l'organisation pédagogique dans chaque école et le nombre d'élèves dans chaque niveau. Il ne suffit pas de regarder le nombre moyen d'enfants par classe** ».

Ce dernier sera en légère baisse pour atteindre les 21,4 à la rentrée prochaine, avec un « **meilleur taux d'encadrement des enfants dans le premier degré** », avance par ailleurs Armelle Fellahi, fière aussi de pouvoir offrir « **des moyens supplémentaires en zones rurales et en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)** ».

« Peu de demandes d'échanges »

Que répond la Dasen aux habituelles inquiétudes générées par ces annonces de fermetures de classes ? Le député socialiste Arthur Delaporte évoque, par exemple, un nombre de remontées de terrain inédit avec cette carte scolaire. « **On me dit qu'il n'y a jamais eu autant d'agitations. Moi je peux dire aussi que c'est ma troisième préparation de rentrée dans le département et je n'ai jamais eu aussi peu de demandes d'audiences et d'échanges** », affirme Armelle Fellahi.

Elle tempère, aussi : cette étape, « **pas la première et pas la dernière** », pour la carte scolaire, « **est sans nul doute importante, suscitant chaque année un moment d'émoi que l'on peut comprendre** ». Mais entre « **un arrêt sur image** » à réaliser pour se projeter, « **en évitant de faire le yoyo avec une visibilité sur trois ans** », tout en sachant « **que les logements en construction ne sont pas toujours synonymes d'enfants dans les écoles** », c'est « **tout un équilibre qu'il faut tenir** ».

### Fusions et regroupement

En termes de mouvement, il faudra aussi regarder du côté de Merville-Franceville et Troarn (sous réserve de délibération) pour voir deux fusions d'écoles maternelles et élémentaires à la rentrée prochaine.

Un regroupement d'écoles est à noter dans les communes voisines d'Étreham et de Tour-en-Bessin.

### Des renforts remplaçants supplémentaires

Dans la colonne des « + », derrière les peu appréciées fermetures de classes, la carte scolaire prévoit « **dix postes supplémentaires pour renforcer la brigade, ce qui nous fera 306 professeurs remplaçants sur le département** ». De multiples autres postes de coordination

seront créés et il est prévu de libérer des moyens pour « **renforcer les décharges pour les directeurs et directrices** » dans certaines situations.

Kevin VERGER.

